



FORMATION INITIALE ACTEUR SST

PROGRAMME

COMPÉTENCE GLOBALE

Le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail.

Intitulé : maintien des acquis des compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail

Public : tout salarié des entreprises, de l'État ou des Collectivités territoriales.

Pré requis : être titulaire du SST

Durée totale : 7 heures de formation en face à face pédagogique, auxquels il convient d'ajouter en tant que besoin le temps nécessaire pour traiter les conduites à tenir particulières liées à des risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession

Nombre de participants : Au minimum 4, au maximum 10 pour un formateur SST

Moyen et méthode pédagogique :

Pédagogie participative faisant appel à l'expérience et aux connaissances des participants ; Plan d'intervention INRS ; Face à face pédagogique ; Exposé et discussions étayées par des textes réglementaires ;

Présentation des équipements de secours et leurs utilisations ; Exercices d'application en petit groupe.

Illustration : PowerPoint, vidéo en salle de cours ;

Remise d'un dossier de stage comprenant : aide-mémoire SST ; manuel SST ; autocollant SST

Modalités et délais d'accès : Formations essentiellement intra-entreprise, les modalités et délais sont définis en accord avec l'entreprise cliente

Encadrement : Dispensé par un formateur SST, rattaché à un organisme habilité, pour la formation initiale et formation continue de SST.

Durée de validité : Le certificat SST est valable 24 mois, avant la fin de cette période le SST doit suivre et valider une session de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) dont la durée est au minimum de 7 heures.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

1ère JOURNÉE	contenu	durée
Ouverture de la formation	Présentation des participants et du formateur retour d'expérience durant la dernière formation	30 mn
Actualisation de la formation	Les modifications du programme Le rôle et responsabilité du SST La prévention CV6,CV7,CV8	0h50
Mise en situation d'accidents	Actualisation des gestes d'urgences Protéger, Examiner, Alerter	4 h 30
Simulés Épreuves certificatives	Carrefour des techniques (SECOURIR)	1 h 00
Bilan de la formation	Évaluation des participants	10 mn

Modalités d'évaluation : l'évaluation des compétences acquises est réalisée tout le long de la formation (évaluation formative) et lors de l'épreuve de certification (évaluation formative à visée certificative).

À l'issue de l'évaluation, un certificat SST est délivré à chaque salarié qui a participé à l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.